

VILLE DE MUNSTER
(ALSACE)



RECUEIL
DES ACTES
ADMINISTRATIFS
DE LA VILLE DE MUNSTER
68140

2^{ème} trimestre 2020

Les actes complets peuvent être consultés au secrétariat de la mairie de MUNSTER.

Affiché le 6/08/2020



Pierre DISCHINGER
Maire

SOMMAIRE 2^{ème} TRIMESTRE 2020

2^{ème} TRIMESTRE 2020	Pages
Séance du conseil municipal du 26 mai 2020	3 à 8
Séance du conseil municipal du 24 juin 2020	8 à 16
Séance du conseil municipal du 30 juin 2020	17 à 26
Arrêtés du Maire	18

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DATE DE LA REUNION	OBJET	DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE LE
26 mai 2020	<p><u>Installation du Conseil Municipal</u></p> <p>Monsieur Pierre DISCHINGER, Maire sortant, déclare installés les conseillers municipaux dans leurs fonctions.</p> <p>Il abandonne la présidence de séance au doyen d'âge, Monsieur Marc WIOLAND en vertu de l'article L. 2122-8 du CGCT.</p> <p>Monsieur Marc WIOLAND en qualité de Président de séance, après l'appel nominal des conseillers élus, constate que le quorum est atteint.</p>	
26 mai 2020	<p><u>Délibération : Désignation d'un secrétaire de séance et de deux assesseurs</u></p> <p>Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide :</p> <p>D'APPROUVER le mode de scrutin public à main levée pour cette désignation ;</p> <p>DE DESIGNER Monsieur Jérémy HAETTICH comme secrétaire de séance ;</p> <p>DE DESIGNER Madame Audrey LUTZ et Monsieur Christian FINANCE comme assesseurs.</p>	
26 mai 2020	<p><u>Délibération : Élection du maire</u></p> <p>Monsieur Pierre DISCHINGER ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé Maire et est installé dans sa fonction. Il déclare accepter d'exercer cette fonction.</p>	
26 mai 2020	<p><u>Délibération : Fixation du nombre d'adjoints</u></p> <p>Le conseil municipal, après délibération et à la majorité (5 voix contre de Julien HUNZINGER, Maud GRUNENBERGER, Jean-Daniel CHAPOT, Pierre KLINGER et Camille LANDWERLIN par procuration donnée à Julien HUNZINGER) décide :</p> <p>D'APPROUVER la création de 5 postes d'adjoints au maire.</p>	

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DATE DE LA REUNION	OBJET	DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE LE
26 mai 2020	<p><u>Délibération : Élection des adjoints</u></p> <p>Ont été proclamés adjoints et immédiatement installés les candidats figurant sur la liste conduite par M^{me} Monique MARTIN.</p> <p>Les intéressés déclarent individuellement accepter ces fonctions, le Maire remet officiellement les écharpes aux nouveaux adjoints.</p> <p>Ils ont pris rang dans l'ordre de la liste de proclamation officielle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1^{ère} Adjointe : Monique MARTIN - 2^{ème} Adjoint : Marc WIOLAND - 3^{ème} Adjointe : Antoinette STRAUMANN - 4^{ème} Adjoint : Jean-François WOLLBRETT - 5^{ème} Adjoint : Roland GIANTI 	
26 mai 2020	<p><u>Information : Charte de l'élu local</u></p> <p>Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide :</p> <p>DE PRENDRE CONNAISSANCE de la charte l'élu local, prévue à l'article L.1111-1-1 du CGCT et du chapitre III du CGCT consacré aux « conditions d'exercice des mandats locaux » (articles L 2123-1 à L 2123-35 et R 2123-1 à D 2123-28).</p>	
26 mai 2020	<p><u>Délibération : Délégations d'attributions au Maire</u></p> <p>Le conseil municipal, après délibération et à la majorité (5 voix contre de Julien HUNZINGER, Maud GRUNENBERGER, Jean-Daniel CHAPOT, Pierre KLINGER et Camille LANDWERLIN par procuration donnée à Julien HUNZINGER), décide :</p> <p>Article 1^{er} - DE CONFIER à Monsieur le Maire, pour la durée du présent mandat, les délégations suivantes :</p> <p>1° D'ARRÊTER ET MODIFIER l'affectation des propriétés communales utilisées par les services publics municipaux et de procéder à tous les actes de délimitation des propriétés communales.</p>	

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DATE DE LA REUNION	OBJET	DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE LE
<p>26 mai 2020</p>	<p><u>Suite</u> : Délibération : Délégations d'attributions au Maire</p> <p>2° DE FIXER, dans les limites d'un montant de 3.000 Euros, les tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics et, d'une manière générale, des droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal ces droits et tarifs pouvant, le cas échéant, faire l'objet de modulations résultant de l'utilisation de procédures dématérialisées.</p> <p>3° DE PROCÉDER, dans les limites fixées des inscriptions budgétaires votées par le conseil municipal, à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget, et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, y compris les opérations de couvertures des risques de taux et de change ainsi que de prendre les décisions mentionnées au III de l'article L. 1618-2 et au a de l'article L. 2221-5-1, sous réserve des dispositions du c de ce même article, et de passer à cet effet les actes nécessaires.</p> <p>Après consultation d'au minimum trois établissements de crédits et en tenant compte, à comparaison équivalente, des conditions les plus favorables proposées. Les emprunts pourront être :</p> <ul style="list-style-type: none"> • à court, moyen ou long terme ; • avec possibilité d'un différé d'amortissement et/ou d'intérêts, • à taux d'intérêt fixe et/ou indexé (révisable ou variable), à un taux effectif global (TEG) compatible avec les dispositions légales et réglementaires applicables en cette matière. <p>En outre, le contrat de prêt pourra comporter une ou plusieurs des caractéristiques ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des droits de tirages échelonnés dans le temps avec faculté de remboursement et/ou consolidation par mise en place de tranches d'amortissement, • la faculté de modifier une ou plusieurs fois l'index ou le taux relatif au(x) calcul(s) du ou des taux d'intérêts, • la possibilité de réduire ou d'allonger la durée d'amortissement, • la faculté de modifier la périodicité et le profil de remboursement. 	

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DATE DE LA REUNION	OBJET	DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE LE
26 mai 2020	<p>Suite : Délibération : <u>Délégations d'attributions au Maire</u></p> <p>Par ailleurs, le Maire pourra exercer les options prévues par le contrat de prêt et conclure tout avenant destiné à introduire dans le contrat initial une ou plusieurs caractéristiques ci- dessus.</p> <p>4° DE PRENDRE toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de toute nature (travaux, services, fournitures, prestations intellectuelles) et des accords-cadres d'un montant inférieur à un seuil de 214.000 €uros hors taxes ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 5 %, lorsque les crédits sont inscrits au budget.</p> <p>5° DE DÉCIDER de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans.</p> <p>6° DE PASSER les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes.</p> <p>7° DE CRÉER MODIFIER OU SUPPRIMER les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux.</p> <p>8° DE PRONONCER la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières.</p> <p>9° D'ACCEPTER les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges.</p> <p>10° DE DÉCIDER l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 €uros.</p> <p>11° DE FIXER les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts.</p> <p>12° DE FIXER, dans les limites de l'estimation des services fiscaux (domaines), le montant des offres de la commune à notifier aux expropriés et de répondre à leurs demandes.</p> <p>13° DE DÉCIDER de la création de classes dans les établissements d'enseignement.</p>	

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DATE DE LA REUNION	OBJET	DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE LE
26 mai 2020	<p>Suite : Délibération : Délégations d'attributions au <u>Maire</u></p> <p>14° DE FIXER les reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme.</p> <p>15° D'EXERCER ou non, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire, de déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien selon les dispositions prévues à l'article L. 211-2 ou au premier alinéa de l'article L. 213-3 de ce même code dans les conditions que fixe le conseil municipal.</p> <p>16° D'INTENTER au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle et de transiger avec les tiers dans la limite de 1 000 € ;</p> <p>17° DE RÉGLER les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux dans la limite de 10.000 €uros par sinistre.</p> <p>18° DE DONNER, en application de l'article L. 324-1 du code de l'urbanisme, l'avis de la commune préalablement aux opérations menées par un établissement public foncier local.</p> <p>19° DE RÉALISER les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé annuellement par le conseil municipal à savoir 500.000 €uros.</p> <p>20° D'EXERCER au nom de la commune le droit de priorité défini aux articles L. 240-1 à L 240-3 du code de l'urbanisme.</p> <p>21° D'AUTORISER, au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre.</p> <p>22° DE DEMANDER à tout organisme financeur, dans les conditions fixées par le conseil municipal, l'attribution de subventions ;</p> <p>23° DE PROCÉDER, dans les limites fixées par le conseil municipal, au dépôt des demandes d'autorisations d'urbanisme relatives à la démolition, à la transformation ou à l'édification des biens municipaux ;</p>	

DATE DE LA REUNION	OBJET	DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE LE
26 mai 2020	<p><u>Suite</u> : Délibération : Délégations d'attributions au Maire</p> <p>Article 2 – Monsieur le Maire pourra charger un ou plusieurs adjoints de prendre en son nom, en cas d'empêchement de sa part, tout ou partie des décisions pour lesquelles il lui est donné délégation par la présente délibération.</p> <p>Article 3 – Le conseil municipal sera tenu informé à chacune de ses réunions des décisions prises en vertu de cette délibération.</p>	
24 juin 2020	<p><u>Délibération</u> : Désignation d'un secrétaire de séance et deux assesseurs</p> <p>Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide :</p> <p>D'APPROUVER le mode de désignation proposé ;</p> <p>DE DÉSIGNER Monsieur Jean-François WOLLBRETT, adjoint, comme secrétaire de séance ;</p> <p>DE DÉSIGNER Madame Audrey LUTZ et Monsieur Christian FINANCE, comme assesseurs dans le cadre des élections des adjoints à bulletins secrets.</p>	
24 juin 2020	<p><u>Délibération</u> : Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 26 mai 2020</p> <p>Le conseil municipal, après délibération et à la majorité (5 voix contre de Julien HUNZINGER, Maud GRUNENBERGER, Jean-Daniel CHAPOT, Camille LANDWERLIN, Pierre KLINGER, conseillers municipaux) décide :</p> <p>D'APPROUVER le procès-verbal de la séance du 26 mai 2020.</p>	
24 juin 2020	<p><u>Information</u> : Démission de Monsieur Albert ARLEN, conseiller municipal – Installation de Monsieur François GERARD, conseiller municipal</p> <p>Le conseil municipal,</p> <p>PREND connaissance.</p>	

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DATE DE LA REUNION	OBJET	DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE LE
24 juin 2020	<p><u>Information : Élections des adjoints du 26 mai 2020</u></p> <p>Le conseil municipal,</p> <p>PREND connaissance.</p>	
24 juin 2020	<p><u>Délibération : Fixation du nombre d'adjoints</u></p> <p>Le conseil municipal, après délibération et à la majorité après délibération et à la majorité (2 abstentions de Romy LOCHERT et Pascal LAEMMEL) décide :</p> <p>D'APPROUVER la création de (sept) 7 postes d'adjoints au maire.</p>	
24 juin 2020	<p><u>Délibération : Élection des adjoints</u></p> <p>Ont été proclamés adjoints et immédiatement installés les candidats figurant sur la liste conduite par Madame Monique MARTIN à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Madame Monique MARTIN – 1^{ère} adjointe - Monsieur Marc WIOLAND – 2^{ème} adjoint - Madame Antoinette STRAUMANN – 3^{ème} adjointe - Monsieur Jean-François WOLLBRETT – 4^{ème} adjoint - Madame Carla BRUNETTI – 5^{ème} adjointe - Monsieur Roland GIANTI – 6^{ème} adjoint - Madame Laurence SCHNEIDER, – 7^{ème} adjointe 	
24 juin 2020	<p><u>Délibération : Lieux des séances du conseil municipal – Salle des Fêtes et salle de la Laub</u></p> <p>Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide :</p> <p>DE FIXER le lieu des prochaines séances du conseil municipal, <u>jusqu'à la levée de l'état d'urgence sanitaire</u>, à la salle des Fêtes ;</p> <p>DE FIXER après la levée de l'état d'urgence sanitaire, le lieu des prochaines séances du conseil municipal en la salle de conférence, 1^{ère} étage, de la LAUB, sise 12 rue Saint Grégoire à MUNSTER, jusqu'à la mise en accessibilité de la salle de la Décapole située dans l'enceinte de l'Hôtel de Ville de MUNSTER ;</p> <p>D'AJOUTER ce point dans le règlement intérieur du conseil municipal.</p>	

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DATE DE LA REUNION	OBJET	DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE LE
24 juin 2020	<p><u>Information : Délégations du Maire aux adjoints</u></p> <p>Le conseil municipal,</p> <p>PREND connaissance des délégations du Maire aux adjoints.</p>	
24 juin 2020	<p><u>Désignation des délégués au sein des assemblées délibérantes des établissements publics de coopération intercommunale</u></p> <p><u>Délibération : Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz du Rhin</u></p> <p>Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide :</p> <p>D'APPROUVER le mode de désignation par scrutin ordinaire à main levée ;</p> <p>D'ÉLIRE, trois délégués titulaires.</p> <p>Madame Carla BRUNETTI ayant obtenu la majorité absolue est élue déléguée titulaire au Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz du Haut-Rhin.</p> <p>Monsieur Christian FINANCE ayant obtenu la majorité absolue est élu délégué titulaire au Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz du Haut-Rhin.</p> <p>Monsieur Pierre KLINGER ayant obtenu la majorité absolue est élu délégué titulaire au Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz du Haut-Rhin.</p>	
24 juin 2020	<p><u>Délibération : Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges</u></p> <p>Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide :</p> <p>D'APPROUVER le mode de désignation par scrutin ordinaire à main levée ;</p> <p>D'ÉLIRE, un délégué suppléant.</p> <p>Madame Laurence SCHNEIDER ayant obtenu la majorité absolue est élue déléguée suppléante au Syndicat Mixte du Parc des Ballons des Vosges.</p>	

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DATE DE LA REUNION	OBJET	DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE LE
<p>24 juin 2020</p>	<p><u>Délibération : Syndicat Mixte de la Fecht Amont</u></p> <p>Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide :</p> <p>D'APPROUVER le mode de désignation par scrutin ordinaire à main levée :</p> <p>D'ÉLIRE, un délégué titulaire et un délégué suppléant.</p> <p>Monsieur Pierre DISCHINGER ayant obtenu la majorité absolue est élu délégué titulaire au Syndicat Mixte de la FECHT AMONT.</p> <p>Monsieur Jérémy HAETTICH ayant obtenu la majorité absolue est élu délégué suppléant au Syndicat Mixte de la FECHT AMONT.</p>	
<p>24 juin 2020</p>	<p><u>Délibération : Syndicat Mixte des Gardes Champêtres Intercommunaux</u></p> <p>Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide :</p> <p>D'APPROUVER le mode de désignation par scrutin ordinaire à main levée ;</p> <p>D'ÉLIRE, un délégué titulaire et un délégué suppléant.</p> <p>Madame Monique MARTIN ayant obtenu la majorité absolue est élue déléguée titulaire au Syndicat Mixte des Gardes-champêtres Intercommunaux.</p> <p>Monsieur François GERARD ayant obtenu la majorité absolue est élu délégué suppléant au Syndicat Mixte des Gardes-champêtres Intercommunaux.</p>	

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DATE DE LA REUNION	OBJET	DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE LE
24 juin 2020	<p><u>Délibération : Désignation d'un délégué au conseil de surveillance du Centre Hospitalier de Colmar</u></p> <p>Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide :</p> <p>D'APPROUVER le mode de désignation par scrutin ordinaire à main levée.</p> <p>D'ÉLIRE, un délégué titulaire</p> <p>Monsieur Pierre DISCHINGER ayant obtenu la majorité absolue est élu délégué titulaire au Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier de Colmar.</p>	
24 juin 2020	<p><u>Délibération : Désignation d'un délégué de la commune au Conseil de Surveillance de l'hôpital Loewel</u></p> <p>Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide :</p> <p>D'APPROUVER le mode de désignation par scrutin ordinaire à main levée ;</p> <p>D'ÉLIRE, un délégué titulaire.</p> <p>Monsieur Pierre DISCHINGER ayant obtenu la majorité absolue est élu délégué titulaire au conseil de surveillance de l'hôpital Loewel de MUNSTER.</p>	
24 juin 2020	<p><u>Délibération : Conseil d'Administration du Collège Frédéric Hartmann</u></p> <p>Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide :</p> <p>D'APPROUVER le mode de désignation par scrutin ordinaire à main levée.</p> <p>D'ÉLIRE un titulaire.</p> <p>Madame Antoinette STRAUMANN ayant obtenu la majorité absolue est élue déléguée titulaire au conseil d'administration du Collège F. Hartmann de MUNSTER.</p>	

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DATE DE LA REUNION	OBJET	DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE LE
<p>24 juin 2020</p>	<p><u>Délibération : Conseil d'administration du Lycée Frédéric Kirschleger</u></p> <p>Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide :</p> <p>D'APPROUVER le mode de désignation par scrutin ordinaire à main levée ;</p> <p>D'ÉLIRE un titulaire.</p> <p>Madame Antoinette STRAUMANN ayant obtenu la majorité absolue est élue déléguée titulaire au conseil d'administration du Lycée Frédéric Kirschleger de MUNSTER.</p>	
<p>24 juin 2020</p>	<p><u>Délibération : Conseil d'administration de l'association « Périscolaires et Loisirs Vallée de MUNSTER »</u></p> <p>Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide :</p> <p>D'APPROUVER le mode de désignation par scrutin ordinaire à main levée ;</p> <p>D'ÉLIRE un titulaire.</p> <p>Monsieur Pierre DISCHINGER ayant obtenu la majorité absolue est élu délégué titulaire de la commune auprès de l'association « Périscolaires et loisirs Vallée de MUNSTER ».</p>	
<p>24 juin 2020</p>	<p><u>Délibération : Conseil de gestion de l'EHPAD Bethesda Caroline</u></p> <p>Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide :</p> <p>D'APPROUVER le mode de désignation par scrutin ordinaire à main levée ;</p> <p>D'ÉLIRE un titulaire.</p> <p>Madame Carla BRUNETTI ayant obtenu la majorité absolue est élue déléguée titulaire au conseil de gestion de l'EHPAD Bethesda Caroline.</p>	

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DATE DE LA REUNION	OBJET	DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE LE
24 juin 2020	<p><u>Délibération : Conseil d'administration de l'association des Communes Forestières d'Alsace</u></p> <p>Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide :</p> <p>D'APPROUVER le mode de désignation par scrutin ordinaire à main levée ;</p> <p>D'ÉLIRE un titulaire.</p> <p>Monsieur Pierre DISCHINGER ayant obtenu la majorité absolue est élu délégué titulaire au conseil d'administration de l'association des Communes Forestières d'Alsace.</p>	
24 juin 2020	<p><u>Délibération : Assemblée générale - ADAUHR l'Agence Départementale d'Aménagement et d'Urbanisme du Haut-Rhin</u></p> <p>Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide :</p> <p>D'APPROUVER le mode de désignation par scrutin ordinaire à main levée ;</p> <p>D'ÉLIRE, un délégué titulaire.</p> <p>Monsieur Pierre DISCHINGER ayant obtenu la majorité absolue est élu délégué titulaire à l'assemblée générale de l'ADAUHR.</p>	
24 juin 2020	<p><u>Délibération : Conseil d'administration, voix consultative - AREFAC / Maison du Kleebach</u></p> <p>Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide :</p> <p>D'APPROUVER le mode de désignation par scrutin ordinaire à main levée ;</p> <p>D'ÉLIRE, un délégué titulaire.</p> <p>Monsieur Marc WIOLAND ayant obtenu la majorité absolue est désigné délégué titulaire au conseil d'administration (<u>voix consultative uniquement</u>) de l'AREFAC - Maison du Kleebach.</p>	

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DATE DE LA REUNION	OBJET	DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE LE					
24 juin 2020	<p><u>Information : Conseil d'Administration d'Habitat Familial d'Alsace</u></p> <p>En l'occurrence Monsieur Marc WIOLAND est désigné pour y siéger dans le cadre de sa délégation d'adjoint aux affaires sociales.</p>						
24 juin 2020	<p><u>Information : Désignation du correspondant défense pour le Ministère de la Défense</u></p> <p>Monsieur le Maire informe que Madame Laurence SCHNEIDER, est désignée pour occuper cette fonction.</p>						
24 juin 2020	<p><u>Information : Conseil de Fabrique de la paroisse Catholique</u></p> <p>Monsieur le Maire informe l'assemblée que Madame Laurence SCHNEIDER est désignée pour siéger au conseil de fabrique de la paroisse Catholique.</p>						
24 juin 2020	<p><u>Délibération : Centre Communal d'Action Sociale – Désignation des membres du Conseil d'Administration</u></p> <p>Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide :</p> <p>DE FIXER le nombre de membres élus du conseil d'administration du CCAS en son sein à cinq.</p> <p>Le second acte est l'élection au sein du conseil municipal des élus appelés à siéger au conseil d'administration du CCAS.</p> <p>Par conséquent sont désignés comme membres du conseil d'administration du CCAS :</p> <table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr><td style="text-align: center;">Marc WIOLAND</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">Carla BRUNETTI</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">Andrée STOEHR</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">Camille LANDWERLIN</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">Maud GRUNENBERGER</td></tr> </table>	Marc WIOLAND	Carla BRUNETTI	Andrée STOEHR	Camille LANDWERLIN	Maud GRUNENBERGER	
Marc WIOLAND							
Carla BRUNETTI							
Andrée STOEHR							
Camille LANDWERLIN							
Maud GRUNENBERGER							

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DATE DE LA REUNION	OBJET	DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE LE																											
24 juin 2020	<p><u>Délibération : Commission d'appel d'offres</u></p> <p>Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide :</p> <p>REPORTER ce point à l'ordre du jour du 30 juin 2020.</p>																												
24 juin 2020	<p><u>Délibération : Indemnités de fonction des élus locaux</u></p> <p>Le conseil municipal, après délibération et à la majorité (4 contre de Jean-Daniel CHAPOT, Julien HUNZINGER, Pierre KLINGER et Camille LANDWERLIN), 1 abstention de Maud GRUNENBERGER, 22 voix pour) décide :</p> <p>DE FIXER le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions comme suit :</p> <table border="1" data-bbox="432 958 1160 1346"> <thead> <tr> <th>Fonction</th> <th>Taux de l'indice brut (1027)</th> <th>Montant brut mensuel (€)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Le Maire</td> <td>55</td> <td>2 139,17</td> </tr> <tr> <td>1^{er} adjoint</td> <td>19,6</td> <td>762,32</td> </tr> <tr> <td>2^{ème} adjoint</td> <td>19,6</td> <td>762,32</td> </tr> <tr> <td>3^{ème} adjoint</td> <td>19,6</td> <td>762,32</td> </tr> <tr> <td>4^{ème} adjoint</td> <td>19,6</td> <td>762,32</td> </tr> <tr> <td>5^{ème} adjoint</td> <td>19,6</td> <td>762,32</td> </tr> <tr> <td>6^{ème} adjoint</td> <td>19,6</td> <td>762,32</td> </tr> <tr> <td>7^{ème} adjoint</td> <td>19,6</td> <td>762,32</td> </tr> </tbody> </table>	Fonction	Taux de l'indice brut (1027)	Montant brut mensuel (€)	Le Maire	55	2 139,17	1 ^{er} adjoint	19,6	762,32	2 ^{ème} adjoint	19,6	762,32	3 ^{ème} adjoint	19,6	762,32	4 ^{ème} adjoint	19,6	762,32	5 ^{ème} adjoint	19,6	762,32	6 ^{ème} adjoint	19,6	762,32	7 ^{ème} adjoint	19,6	762,32	
Fonction	Taux de l'indice brut (1027)	Montant brut mensuel (€)																											
Le Maire	55	2 139,17																											
1 ^{er} adjoint	19,6	762,32																											
2 ^{ème} adjoint	19,6	762,32																											
3 ^{ème} adjoint	19,6	762,32																											
4 ^{ème} adjoint	19,6	762,32																											
5 ^{ème} adjoint	19,6	762,32																											
6 ^{ème} adjoint	19,6	762,32																											
7 ^{ème} adjoint	19,6	762,32																											
24 juin 2020	<p><u>Domaines</u></p> <p><u>Délibération : Renonciation au droit à la résolution 2A rue des Aulnes cadastrée section 14 n°60</u></p> <p>Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide :</p> <p>DE RENONCER au droit à la résolution au profit de la Ville de MUNSTER devenu sans objet ;</p> <p>DE CONSENTIR à sa radiation au Livre foncier ;</p> <p>D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'acte à recevoir par Maître Daniele BINGLER, notaire à MUNSTER et tout document relatif à ce dossier.</p>																												

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DATE DE LA REUNION	OBJET	DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE LE
<p>30 juin 2020</p>	<p><u>Délibération : Désignation d'un secrétaire de séance et de deux assesseurs</u></p> <p>Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide :</p> <p>D'APPROUVER le mode de désignation proposé ;</p> <p>DE DÉSIGNER Monsieur Jean-François WOLLBRETT, adjoint, comme secrétaire de séance.</p> <p>DE DESIGNER Madame Audrey LUTZ et Monsieur Christian FINANCE, assesseurs pour les désignations à bulletins secrets.</p>	
<p>30 juin 2020</p>	<p><u>Informations brèves du Maire</u></p> <p><u>Actualités Communauté de Communes de la Vallée de MUNSTER</u></p> <p><u>Élection des délégués pour les élections sénatoriales : 10 juillet 2020</u></p>	
<p>30 juin 2020</p>	<p><u>Administration générale</u></p> <p><u>Délibération : Syndicat des Communes Forestières de la Vallée de MUNSTER (SIVU)</u></p> <p>Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide :</p> <p>D'APPROUVER le mode de désignation par scrutin ordinaire à main levée ;</p> <p>D'ÉLIRE, deux délégués titulaires.</p> <p>Monsieur Pierre DISCHINGER ayant obtenu la majorité absolue est élu délégué titulaire au Syndicat des Communes Forestières de la Vallée de MUNSTER.</p> <p>Madame Audrey LUTZ ayant obtenu la majorité absolue est élue déléguée titulaire au Syndicat des Communes Forestières de la Vallée de MUNSTER.</p>	

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DATE DE LA REUNION	OBJET	DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE LE										
30 juin 2020	<p><u>Délibération : Règlement du Conseil Municipal</u></p> <p>Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide :</p> <p>DE REPORTER la délibération relative au règlement à la demande des élus minoritaires.</p>											
30 juin 2020	<p><u>Information : Constitution des commissions municipales</u></p> <p><u>Délibération : Commission des travaux</u> <u>Délibération : Commission sécurité et circulation</u> <u>Délibération : Commission des finances</u> <u>Délibération : Commission de la communication</u> <u>Délibération : Commission de la politique linguistique</u> <u>Délibération : Commissions des forêts</u> <u>Délibération : Commission environnement et écologie</u> <u>Délibération : Commission éducation /jeunesse</u> <u>Délibération : Commission sociale</u> <u>Délibération : Commission des sports</u> <u>Délibération : Commission des seniors et des personnes en situation de handicap</u> <u>Délibération : Commission culture</u> <u>Délibération : Commission des affaires culturelles</u></p> <p>Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide :</p> <p>D'APPROUVER les organisations et les compositions de ces commissions.</p>											
<p>30 juin 2020</p> <p><u>Délibération : Commission Communale des Impôts Directs</u></p> <p>Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide :</p> <p>D'APPROUVER les listes suivantes : Propositions à titre de commissaires <u>non élus</u> :</p> <table border="1" data-bbox="579 1657 1002 2067"> <thead> <tr> <th align="center">Nom et prénom</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>COLLARDEY Pierre</td></tr> <tr><td>MORGANTI Evelyne</td></tr> <tr><td>BRAESCH Jean-Luc</td></tr> <tr><td>VILLAUME Marie</td></tr> <tr><td>BASSO Christophe</td></tr> <tr><td>BECHTOLD Frédéric</td></tr> <tr><td>KRAEMER Michel</td></tr> <tr><td>KELLER Frédéric</td></tr> <tr><td>GRIECH Stéphan</td></tr> </tbody> </table>			Nom et prénom	COLLARDEY Pierre	MORGANTI Evelyne	BRAESCH Jean-Luc	VILLAUME Marie	BASSO Christophe	BECHTOLD Frédéric	KRAEMER Michel	KELLER Frédéric	GRIECH Stéphan
Nom et prénom												
COLLARDEY Pierre												
MORGANTI Evelyne												
BRAESCH Jean-Luc												
VILLAUME Marie												
BASSO Christophe												
BECHTOLD Frédéric												
KRAEMER Michel												
KELLER Frédéric												
GRIECH Stéphan												

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DATE DE LA REUNION	OBJET	DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE LE																								
<p>30 juin 2020</p> <p>Suite : Délibération : Commission Communale des Impôts Directs</p>	<table border="1" data-bbox="600 465 1023 696"> <tr><td>BEN KADDOUR Farid</td></tr> <tr><td>WENDLING Laurence</td></tr> <tr><td>SPILMONT Claude</td></tr> <tr><td>HECKER Sylvia</td></tr> <tr><td>DELLA VEDOVA Isabelle</td></tr> <tr><td>GRANDEMANGE Rémy</td></tr> </table> <p align="center">Propositions à titre de commissaires <u>élus</u> :</p> <table border="1" data-bbox="585 781 1034 1476"> <thead> <tr> <th align="center">Nom et prénom</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>LUTZ Audrey</td></tr> <tr><td>SCHMITT Sandrine</td></tr> <tr><td>CARPENTER Blaise</td></tr> <tr><td>SCHNEIDER Laurence</td></tr> <tr><td>LAEMMEL Pascal</td></tr> <tr><td>PARMENTIER Céline</td></tr> <tr><td>HAETTICH Jérémy</td></tr> <tr><td>MULLER Claude</td></tr> <tr><td>FINANCE Christian</td></tr> <tr><td>LOCHERT Romy</td></tr> <tr><td>SENGELÉ Denise</td></tr> <tr><td>MARTZ-STOEHR Andrée</td></tr> <tr><td>GERARD François</td></tr> <tr><td>HUNZINGER Julien</td></tr> <tr><td>GRUNENBERGER Maud</td></tr> <tr><td>CHAPOT Jean-Daniel</td></tr> <tr><td>KLINGER Pierre</td></tr> </tbody> </table>	BEN KADDOUR Farid	WENDLING Laurence	SPILMONT Claude	HECKER Sylvia	DELLA VEDOVA Isabelle	GRANDEMANGE Rémy	Nom et prénom	LUTZ Audrey	SCHMITT Sandrine	CARPENTER Blaise	SCHNEIDER Laurence	LAEMMEL Pascal	PARMENTIER Céline	HAETTICH Jérémy	MULLER Claude	FINANCE Christian	LOCHERT Romy	SENGELÉ Denise	MARTZ-STOEHR Andrée	GERARD François	HUNZINGER Julien	GRUNENBERGER Maud	CHAPOT Jean-Daniel	KLINGER Pierre	
BEN KADDOUR Farid																										
WENDLING Laurence																										
SPILMONT Claude																										
HECKER Sylvia																										
DELLA VEDOVA Isabelle																										
GRANDEMANGE Rémy																										
Nom et prénom																										
LUTZ Audrey																										
SCHMITT Sandrine																										
CARPENTER Blaise																										
SCHNEIDER Laurence																										
LAEMMEL Pascal																										
PARMENTIER Céline																										
HAETTICH Jérémy																										
MULLER Claude																										
FINANCE Christian																										
LOCHERT Romy																										
SENGELÉ Denise																										
MARTZ-STOEHR Andrée																										
GERARD François																										
HUNZINGER Julien																										
GRUNENBERGER Maud																										
CHAPOT Jean-Daniel																										
KLINGER Pierre																										
<p>30 juin 2020</p>	<p><u>Délibération : Commission Communale Consultative de la chasse – 4C</u></p> <p>Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide :</p> <p>DE FIXER le nombre de conseillers amenés à siéger au sein de la commission communale consultative de la chasse à cinq ;</p> <p>DE DESIGNER comme membres de la Commission Communale Consultative de la Chasse :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Roland GIANTI - Julien HUNZINGER - Niels JURGENSEN - Pascal LAEMMEL - Claude MULLER 																									

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DATE DE LA REUNION	OBJET	DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE LE
--------------------	-------	-----------------------------------

30 juin 2020

Délibération : Commission d'appel d'offres

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide :

DE PROCÉDER, au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, à l'élection des membres devant composer la commission d'appel d'offres à caractère permanent.

Par conséquent sont désignés comme membres de la commission d'appel d'offres :

LISTES	TITULAIRES	SUPPLEANTS
Une ambition pour Munster	Monique MARTIN	Carla BRUNETTI
	Marc WIOLAND	Céline PARMENTIER
	Christian FINANCE	Denise SENGELE
	Audrey LUTZ	Jérémy HAETTICH
Munster Commune d'Avenir	Jean-Daniel CHAPOT	Pierre KLINGER

30 juin 2020

Information : Instances de dialogue social

Le conseil municipal est informé des désignations suivantes pour les représentants du collège de la collectivité :

	CT	CHSCT
Titulaires	Monique MARTIN	Monique MARTIN
	Christian FINANCE	Christian FINANCE
	Marc WIOLAND	Marc WIOLAND
	Julien HUNZINGER	Julien HUNZINGER
	Audrey LUTZ	
Suppléants	Jean-François WOLLBRETT	Jean-François WOLLBRETT
	Carla BRUNETTI	Carla BRUNETTI
	Roland GIANTI	Roland GIANTI
	Pierre KLINGER	Pierre KLINGER
	Laurence SCHNEIDER	

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DATE DE LA REUNION	OBJET	DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE LE
<p>30 juin 2020</p>	<p><u>Délibération : Abrogation de la délibération du 28 juin 2016 relative à un moratoire au déploiement des compteurs LINKY sur le ban de MUNSTER sur décision du Tribunal Administratif de Strasbourg</u></p> <p>Le conseil municipal, après délibération et à la majorité (13 voix pour, 9 voix contre et 5 abstentions décide :</p> <p>D'ABROGER la délibération du 28 juin 2016 relative à un moratoire au déploiement des compteurs LINKY sur le ban de MUNSTER sur décision du Tribunal Administratif de Strasbourg.</p>	
<p>30 juin 2020</p>	<p><u>Domaines</u></p> <p><u>Délibération : Renouvellement convention d'occupation d'un terrain pour le captage d'une source et le passage de conduites d'eau au lieu-dit Salzbach – PIERREZ Yvan</u></p> <p>Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide :</p> <p>D'ACCORDER le renouvellement de cette convention d'occupation au profit de la Ferme-Auberge du Salzbach ;</p> <p>DE FIXER comme suit les principales conditions de ce renouvellement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Origine : 1^{er} janvier 2020 • Durée : 9 ans et terme de la concession au 31/12/2028 • Redevance annuelle (selon tarifs fixés par le conseil municipal) <ul style="list-style-type: none"> ✓ Captage : 1 captage à 52,50 € (tarif 2020) ✓ Conduite enterrée : 285 ml à 0,21 €/ml, soit 59,85 € (tarif 2020) • Révisions : annuelles, en fonction de l'évolution des tarifs votés par le conseil municipal. <p>D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention usuelle.</p>	

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DATE DE LA REUNION	OBJET	DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE LE
30 juin 2020	<p><u>Délibération : Acquisition de la parcelle n°1 section 3 rue du Hohneck</u></p> <p>Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide :</p> <p>D'ACQUÉRIR, à l'EURO symbolique, la parcelle n°1 section 3 d'une contenance de 20 m² auprès de M. Emmanuel WALLISER et de Mme Sandrine AMBEIS, demeurant à GRIESBACH-AU-VAL (68140), 13 rue Principale ;</p> <p>DE PRENDRE intégralement en charge les frais de l'acte de cession ;</p> <p>DE MANDATER l'étude notariale Maître Magali MULHAUPT, située 8 place de la Gare 68000 COLMAR, pour la rédaction de l'acte ;</p> <p>D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à l'acquisition de cette parcelle ;</p> <p>DE VERSER dans le domaine public la parcelle n°1 section 3.</p>	
30 juin 2020	<p><u>Délibération : Acquisition d'une partie de la parcelle n°55 section 15 située au n°43 rue du Général de Lattre de Tassigny</u></p> <p>Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide :</p> <p>D'APPROUVER l'acquisition d'une partie de la parcelle n°55 section 15 dénommée B/55 d'une superficie d'environ 186 m², contenance qui sera confirmée par voie d'arpentage ;</p> <p>D'APPROUVER le prix d'achat à 10 000 € l'are, soit environ 18 600 € ;</p> <p>DE S'ENGAGER à réaliser un mur de soutènement en limite des futures parcelles A/55 et B/55 ;</p> <p>DE PRENDRE en charge les frais de notaires et de géomètre ;</p> <p>DE MANDATER l'étude notariale de Maîtres BINGLER – PRUDHON-REBISCHUNG, 21 rue de la République à Munster (68140) pour la rédaction de l'acte ;</p> <p>D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à engager les démarches et à signer tous les actes et documents nécessaires à la poursuite de cette affaire.</p>	

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DATE DE LA REUNION	OBJET	DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE LE
<p>30 juin 2020</p>	<p><u>Délibération : Acquisition de la parcelle n°1 section 3 rue du Hohneck</u></p> <p>Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide :</p> <p>D'ACQUÉRIR, à l'EURO symbolique, la parcelle n°1 section 3 d'une contenance de 20 m² auprès de M. Emmanuel WALLISER et de Mme Sandrine AMBEIS, demeurant à GRIESBACH-AU-VAL (68140), 13 rue Principale ;</p> <p>DE PRENDRE intégralement en charge les frais de l'acte de cession ;</p> <p>DE MANDATER l'étude notariale Maître Magali MULHAUPT, située 8 place de la Gare 68000 COLMAR, pour la rédaction de l'acte ;</p> <p>D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à l'acquisition de cette parcelle ;</p> <p>DE VERSER dans le domaine public la parcelle n°1 section 3.</p>	
<p>30 juin 2020</p>	<p><u>Délibération : Acquisition des parcelles n° 198 ,245, 281, 294, et section 18 correspondant à la rue des Pâquerettes</u></p> <p>Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide :</p> <p>D'ACCEPTER la cession des parcelles n°198, 245, 281 et 294 section 18 à l'EURO symbolique ;</p> <p>DE RÉALISER la radiation des servitudes de passage existantes sur les lesdites parcelles ;</p> <p>DE MANDATER l'étude notariale de Maîtres Danièle BINGLER et Anne-Catherine PRUDHON-REBISCHUNG, située 21 rue de la République à MUNSTER (68140),, pour la rédaction de l'acte et la radiation des servitudes ;</p> <p>D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à engager les démarches et à signer tous les actes et documents nécessaires relatifs à cette cession et à la radiation desdites servitudes ;</p> <p>DE VERSER dans le domaine public communal lesdites parcelles constituant la rue des Pâquerettes.</p>	

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DATE DE LA REUNION	OBJET	DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE LE
<p>30 juin 2020</p>	<p><u>Délibération : Création d'une servitude en tréfonds pour le réseau d'assainissement sur les parcelles n°275, n°276 et n°279 section 18</u></p> <p>Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide :</p> <p>D'ACCEPTER aux charges et conditions qu'il jugera convenables, une servitude de passage en tréfonds d'une canalisation d'évacuation unitaire d'assainissement à charge des parcelles n°275, n° 276 et n°279 section 18 constituant le fonds servants, selon le tracé en pointillés rouge, au profit de la parcelle n°145 section 1 constituant le fonds dominant, ainsi que les servitudes de passage nécessaire à l'accès, l'entretien la réparation et le remplacement de la canalisation ;</p> <p>D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à engager les démarches et à signer tous les actes et documents nécessaires à la constitution desdites servitudes ;</p> <p>DE MANDATER l'étude notariale de Maîtres Danièle BINGLER et Anne-Catherine PRUDHON-REBISCHUNG, située 21 rue de la République à MUNSTER (68140), pour la rédaction de l'acte et la constitution desdites servitudes.</p>	
<p>30 juin 2020</p>	<p><u>Délibération : Vente du bien communal 1 rue Mathias Doll à MUNSTER</u></p> <p>Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide :</p> <p>D'ACCEPTER l'offre d'achat de Monsieur et Madame Pierre et Stéphanie MILLION résidant actuellement en Allemagne Im Schenkenland 11, Umkirsch 79 224 ;</p> <p>DE VENDRE le bien communal dénommé « BIRKEN » situé au 1 rue Mathias DOLL à MUNSTER, cadastré 5 n°113/66 d'une surface de 8,94 ares à Monsieur et Madame Pierre et Stéphanie MILLION au prix de 350 000 euros net vendeur sans condition suspensive ;</p> <p>DE MANDATER Maitre BINGLER et PRUDHON REBISCHUNG, notaires associés 21 rue de la République à MUNSTER (68140) pour rédiger les actes ;</p>	

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DATE DE LA REUNION	OBJET	DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE LE
30 juin 2020	<p><u>Suite : Délibération : Vente du bien communal 1 rue Mathias Doll à MUNSTER</u></p> <p>Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide :</p> <p>DE RAPPELER que l'acte de vente devra être régularisé dans les 6 mois suivant la présente délibération. À défaut d'exécution des charges et conditions de la vente, la Ville aura la faculté de faire prononcer la déchéance de la vente sans indemnisation, conformément aux clauses du cahier des charges dont les acquéreurs reconnaissent avoir pris connaissance ;</p> <p>D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes et documents nécessaires à cette vente.</p>	
30 juin 2020	<p><u>Finances</u></p> <p><u>Délibération : Réhabilitation du bâtiment « Le Prêlat » pour aménager une médiathèque communale / Lot n°15 – Aménagement qualitatif – Avenant de transfert</u></p> <p>Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide :</p> <p>D'AUTORISER le Maire ou son représentant à signer l'avenant de transfert du lot n° 15 – Aménagement qualitatif.</p>	
30 juin 2020	<p><u>Délibération : Avenant n°1 du marché n°19.013 - Travaux de démolition et désamiantage de plusieurs bâtiments communaux</u></p> <p>Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide :</p> <p>DE VALIDER l'avenant n°1 d'un montant de 5 120,00 € H.T. du marché n°19.013 de travaux de démolition & désamiantage de plusieurs bâtiments communaux ;</p> <p>D'EFFECTUER les ajustements de crédits lors du vote du budget supplémentaire de 2020, les crédits au chapitre 21 « Immobilisations corporelles » étant suffisants ;</p> <p>D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer cet avenant.</p>	

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DATE DE LA REUNION	OBJET	DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE LE
<p>30 juin 2020</p>	<p>Suite : Délibération : Vente du bien communal 1 rue Mathias Doll à MUNSTER</p> <p>Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide :</p> <p>DE RAPPELER que l'acte de vente devra être régularisé dans les 6 mois suivant la présente délibération. À défaut d'exécution des charges et conditions de la vente, la Ville aura la faculté de faire prononcer la déchéance de la vente sans indemnisation, conformément aux clauses du cahier des charges dont les acquéreurs reconnaissent avoir pris connaissance ;</p> <p>D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes et documents nécessaires à cette vente.</p>	
<p>30 juin 2020</p>	<p>Délibération : Vote de crédits budget général – Amortissement des attributions de compensation d'investissement</p> <p>Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide :</p> <p>DE VOTER un crédit complémentaire de 2 000 € au compte 6811.01 « Dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles », à prélever sur le compte 022.01 « Dépenses imprévues de fonctionnement ».</p>	

ARRETES DU MAIRE

DATE	OBJET
17/04/2020	Arrêté de circulation route de Gunsbach du 20 au 30 avril 2020
24/04/2020	Arrêté de circulation rue 9ème Zouaves du 27 au 30 avril 2020 - Guth
28/04/2020	Arrêté de circulation rue Saint Grégoire - Guhring
28/04/2020	➤ Permanent, erreur Monsieur le Maire
06/05/2020	Arrêté de circulation rue 9ème Zouaves du 11 au 29 mai 2020 - Guth
15/05/2020	Arrêté de circulation chemin du Fesseneck du 16 mai au 12 juin
20/05/2020	Arrêté de circulation rue du 9ème Zouaves du 25 au 27 mai 2020 - Pontiggia
20/05/2020	Arrêté de circulation Vieux Chemin d'Eschbach du 27 au 29 mai 2020 - Guth
20/05/2020	Arrêté de circulation rue Rapp le 22 mai 2020 – mondia déménagements
20/05/2020	Arrêté de circulation rue de Lattre du 26 au 28 mai 2020 - MHF
25/05/2020	Arrêté de circulation Chemin du Heidenbach du 26 au 27 mai 2020 - Pontiggia
27/05/2020	Arrêté portant délégation des fonctions d'officier de l'état-civil à un agent titulaire
27/05/2020	Arrêté portant délégation des fonctions d'officier de l'état-civil à un agent titulaire
27/05/2020	Arrêté portant délégation de fonctions et de signature à Mme MARTIN
27/05/2020	Arrêté portant délégation de fonctions et de signature à M. WIOLAND
27/05/2020	Arrêté portant délégation de fonctions et de signature à Mme STRAUMANN
27/05/2020	Arrêté portant délégation de fonctions et de signature M. WOLLBRETT
27/05/2020	Arrêté portant délégation de fonctions et de signature M. GIANTI
27/05/2020	Arrêté portant délégation de fonctions et de signature à Mme PICARD-GANEO
04/06/2020	Arrêté de circulation et de stationnement rue de l'école du 08 juin au 10 juillet 2020 – Entreprise Guhring
4/06/2020	Arrêté portant délégation de fonctions et de signature M. GIANTI et abrogation de l'arrêté N° 11
4/06/2020	Arrêté portant délégation de fonctions et de signature à Mme BRUNETTI
4/06/2020	Arrêté portant délégation de fonctions et de signature à Mme SCHNEIDER
08/06/2020	Arrêté de circulation rue du Pont le 17 juin 2020 – Demeco déménagements
08/06/2020	Arrêté de circulation place du 11 Novembre du 08 au 26 juin 2020 – Charpentes Fritsch
10/06/2020	Arrêté portant autorisation d'exhumation d'urnes
15/06/2020	Arrêté de circulation rue Martin Hilti du 16 au 17 juin 2020 – BTP Wery
15/06/2020	Arrêté de circulation rue et impasse Sainte Barbe du 22 juin au 03 juillet - FELDNER
18/06/2020	Arrêté de circulation rue du 9ème Zouaves le 29 juin 2020 - ERT
19/06/2020	Arrêté règlementant l'arrêt et le stationnement rue Robi Wetzel du 22/06 au 03/07
24/06/2020	Arrêté de circulation rue Alfred Kern du 06 au 17 juillet - COTTEL
25/06/2020	Arrêté portant nomination des membres du CCAS
25/06/2020	Arrêté portant nomination des membres du CCAS
25/06/2020	Arrêté portant nomination des membres du CCAS
25/06/2020	Arrêté portant nomination des membres du CCAS
25/06/2020	Arrêté portant nomination des membres du CCAS
26/06/2020	Arrêté de circulation rue du Pont le 29 juin 2020 – AXE COUVERTURE

